

L'école de Guerre Electronique 64 : le centre de compétence de l'Armée pour l'instruction à la guerre électronique

Autor(en): **Loosli, Beat**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2013)**

Heft 5

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La caserne de Jassbach
Photo © Forces aériennes

Aide au commandement

L'École de Guerre Electronique 64 - le centre de compétence de l'Armée pour l'instruction à la guerre électronique

Lt col EMG Beat Loosli

Cdt Ecole GE 64

Celui qui s'informe et reconnaît assez tôt une menace qui pèse sur lui peut mettre en place à temps des mécanismes de défense efficaces. Ainsi, la capacité à fournir une longueur d'avance dans le domaine de l'information pour pouvoir gérer un conflit sans devoir recourir à la force a pris une importance capitale. L'article qui suit donne un aperçu de l'instruction à la guerre électronique.

La conduite de guerre électronique (CGE) comprend l'ensemble des mesures militaires faisant appel aux rayonnements électromagnétiques pour : recueillir des informations ; empêcher l'utilisation du spectre électromagnétique par une partie adverse ; et garantir la disponibilité du spectre électromagnétique pour ses propres besoins.

L'instruction au sein de l'École de guerre électronique est donc concentrée d'une part sur l'établissement, l'exploitation et l'entretien des moyens d'exploration radio de pointe adaptés à la milice, comme le système intégré d'exploration et d'émission radio (IFASS). D'autre part elle se concentre sur la saisie et l'évaluation des signaux électromagnétiques utilisés pour la transmission de contenus relevant du service de renseignement. Ce moyen de recherche d'informations est appelé exploration radio (COMINT - Communication Intelligence).

La connaissance et l'apprentissage de la mise en pratique de l'utilisation de ces techniques, procédés et bases physiques est un véritable défi. À ces fins, l'école emploie des technologies d'instruction des plus modernes et un programme d'instruction et d'apprentissage complexe.

L'école de Jassbach

Nichée au cœur d'un paysage idyllique, la caserne de Jassbach qui abrite l'École de guerre électronique 64 se trouve à environ 1'000m d'altitude. Jassbach, porte de l'Emmental et de la vallée de l'Aar, appartient à la

commune politique de Linden qui compte près de 1'500 habitants et vit principalement de l'exploitation agricole et de petites entreprises.

C'est en 1971 que le groupe des troupes de transmissions de la Confédération a obtenu l'hôtel thermal Schlegwegbad. L'ancien établissement fut alors transformé en caserne. Depuis lors, le site a été constamment développé et agrandi. Pour chaque membre de la conduite à la guerre électronique, Jassbach reste un lieu spécial ; il est surtout le lieu de la formation de base.

Déroulement de l'instruction

À l'École de guerre électronique 64 les soldats sont instruits à la fonction d'explorateur radio et de soldat de renseignement. Dans le cadre de la mission d'instruction, l'organisation de l'école prend un aspect inhabituel car l'instruction de base générale (IBG), l'instruction de base orientée formation (IBF) et l'instruction en formation 1 (IFO 1) se trouvent toutes sous la responsabilité du commandement d'école. Dans les autres troupes, ces éléments sont en général conduits par des segments d'instruction séparés.

Durant l'instruction de base générale, qui a lieu dans les sept premières semaines d'école, l'objectif est de faire du jeune citoyen suisse un jeune soldat suisse. On retrouve les thématiques communes aux autres écoles : transmission des connaissances de base générale du soldat ; instruction à l'arme personnelle et au service de garde ; instruction au service NBC et service sanitaire.

Durant l'instruction de base à la fonction qui dure six semaines, il s'agit de faire du jeune soldat un spécialiste technique dans les domaines de l'exploration radio et du service de renseignement.

Finalement, durant l'instruction en formation, les soldats, qui prenaient jusqu'ici en charge des fonctions



isolées, sont incorporés dans une organisation d'analyse hiérarchisée. Parallèlement, les thèmes de l'instruction de base générale sont répétés et instruits en engagement (comme le service de garde ou la sécurisation d'emplacements).

Durant leur école les explorateurs radio stratégiques sont déjà impliqués au profit de la conduite de guerre électronique de l'Armée, dans le cadre de missions d'exploration pour des engagements réels dans la région de Berne.

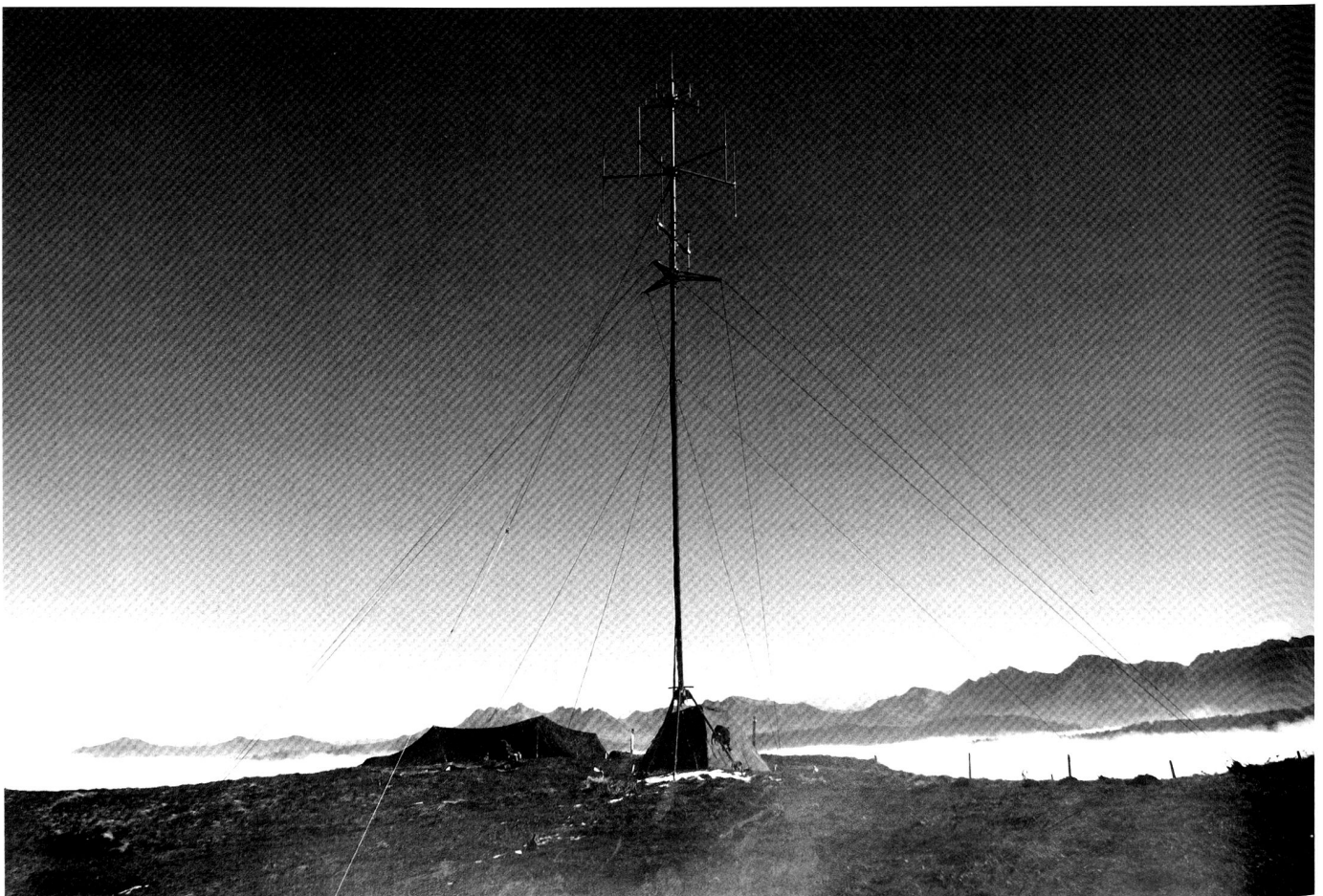
L'École de sous-officiers de guerre électronique est placée sous le même commandement d'école. Ceci permet une instruction technique et une instruction à la conduite propre à la guerre électronique et ce au profit des aspirants et des futurs bénéficiaires de prestations.

Le commandement de l'école conduit également ses propres stages de formation technique pour les cadres au niveau commandant d'unité et membres d'état-major. Au niveau du commandant de compagnie et du sous-officier système on retrouve des points communs dans les domaines de la conduite et de l'instruction technique.

Enfin, les commandants de compagnie de milice, soutenus par des militaires professionnels et des instructeurs spécialisés, sont confrontés à la conduite et à l'engagement dès la première semaine de l'instruction en

Ci-dessus : un char *Piranha* avec émetteur et antenne sortie.

Ci-dessous : emplacement d'une antenne radiogoniométrique du système IFASS.



formation de l'école de recrue. Ils se retrouvent alors, tout comme leurs chefs de section, en terrain inconnu. Pour cette raison, leurs missions de conduite sont préparées à l'avance lors d'un cours de cadre avancé. Ce cours a lieu avant que la compagnie d'école de recrue, précédemment conduite par un officier contractuel, ne soit passée au commandant de compagnie de milice et intégrée dans un groupe de guerre électronique créé *ad hoc*.

L'armée en changement

Le modèle d'instruction actuel de l'école comprend trois départs par année. Les soldats pressentis pour une formation de cadre passent, après la septième semaine d'école de recrue, à l'école de sous-officiers ou à un stage de formation pour cadre.

Dès 2014, un modèle à deux départs d'école par an est prévu. Les cadres devront à nouveau suivre une école de recrue entière, puis les soldats retenus pour un avancement suivront l'école de sous-officiers. Durant cette dernière, les meilleurs aspirants seront envoyés au stage de formation de sous-officier ou d'officier. Il est prévu que les cadres payent leurs gallons durant toute une école de recrue. Ainsi, l'instruction à la conduite des jeunes cadres de milice sera nettement améliorée.

De cette façon, la relève future de la conduite de la guerre électronique sera assurée pour les groupes de la Brigade d'aide au commandement 41 ainsi que pour les états-majors des Grandes unités, tout en restant fidèle au mot d'ordre de l'Ecole de guerre électronique 64 : « Afin que les autres puissent savoir, décider et agir . »

B. L.

Recrues en pleine instruction militaire de base.

